



Vol à l'étalage dans une supérette

Par **moiiii**, le **26/11/2014** à **17:09**

Bonjour

En fait hier avec un ami on est parti dans une enseigne de carrefour city on y a pris certaine chose et on est passé a la caisse pour payé un petit truc un caissier nous a demander d'ouvrir nos sacs mon amis c'este enfui puis moi aussi il ma suivi sur 10m puis a renoncer en tt il devait y avoir pr 20e mm pas. e plus je n'habite pas loin et je crains quil me recroise. Je voudrais savoir si les caméras seront consulté et si oui qu'est ce que je risque. Je crains d'avoir un casier et je voudrais savoir si l'enquete ira plus loin ce n'est pas la premiere fois que jy vole mais c la premiere fois que je me fais prendre.

Aidez moi honteux de mon acte je souhaiterais le passé sou silence!! MERCI